



PIECE COMPLEMENTAIRE A LA DEMANDE DE SUBVENTION PROJET D'INVESTISSEMENT EN LIGNE Dispositif REACTION commerçants et artisans

Pour la digitalisation des artisans et commerçants de centre-ville impactés par les mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de covid-19

Nom de l'entreprise :

La demande de subvention devra être transmise de manière dématérialisée sur le site de la Région : <https://subventionsenligne.maregionsud.fr> avec l'objet suivant : **AAP Réaction commerçants et artisans**. Lors du dépôt en ligne, il faut cocher « oui » à la question « Cette demande concerne-t-il un appel à projets ? ».

La date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention est le **31 mars 2021**.

Préambule

Face au regain de l'épidémie de covid-19, entraînant un nouveau confinement à partir du 29 octobre 2020 et la fermeture administrative des commerces non essentiels, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé de déployer une aide directe pour la digitalisation des artisans et commerçants. Ainsi pour permettre à ces acteurs de rebondir et d'adapter leurs activités au contexte sanitaire tout en regagnant rapidement des parts de marché, la Région soutiendra leurs investissements en matière de digitalisation.

Pourront bénéficier de cette aide les entreprises, les artisans, les commerçants et les entreprises de l'économie sociale et solidaire de 20 ETP ou moins, en priorité situé dans un centre-ville, ayant une activité économique et un chiffre d'affaires annuel HT supérieur ou égal à 20 000 € (ou rapporté à la moyenne mensuelle correspondante pour les entreprises créées il y a moins d'un an), fermés administrativement en application de décrets nationaux ou locaux s'appliquant en région à compter du 29 octobre 2020 et subissant directement une mesure de fermeture totale ou partielle liées à la crise sanitaire Covid-19.

Les projets éligibles sont les investissements amortissables, réalisés à compter du 1er novembre, contribuant à la digitalisation de l'entreprise et permettant de s'adapter aux modalités de vente imposées par la crise sanitaire (vente en ligne avec retrait ou livraison de commande...) et plus précisément :

- L'acquisition ou le développement d'outils numériques (équipement informatique, logiciels de commandes/paiement en ligne/gestion de la relation client/gestion de la relation avec les fournisseurs / solution de click & collect y compris coûts d'installation et de prise en main, système de QR code, création de sites internet/plates-formes de commercialisation, etc.
- Les aménagements spécifiques et achats permettant la mise en œuvre de solutions de vente en ligne, retrait et livraison de commande, etc...

L'aide régionale, **plafonnée à 5 000 €**, représente **80 % du montant HT des dépenses éligibles** au présent dispositif.

Un plancher minimum de dépenses d'investissement éligibles est fixé à 2 500 €.

Les dépenses réalisées à compter du 1er novembre 2020 sont prises en compte.

Informations complémentaires relatives à l'entreprise

Nom de l'entreprise (Dénomination sociale K-bis ou D1 ou JO) :

.....

Nom du dirigeant :

.....

Nom du contact/ fonction au sein de l'entreprise :

.....

Création ou Reprise

Date ://

Nature de l'activité : Commerçants Artisans autre : à préciser.....

Adresse site internet :

.....

Total d'actifs :Equivalents Temps Plein (ETP)

Période de fermeture administrative en application de décrets nationaux ou locaux à compter du 29 octobre 2020 :

Du/...../au//

Fermeture : Partielle ou Totale

Adresse de l'établissement fermé :

.....

Code postal :Commune :

Implantation en centre-ville : Oui ou Non

Données financières :

Chiffre d'Affaires HT N-1 : €

Chiffre d’Affaires HT moyenne par mois si l’établissement existe depuis moins d’un an€

Informations complémentaires relatives au projet

De quelles(s) façon(s) votre projet d'investissement permet d'adapter votre activité aux modalités de vente imposées par la crise sanitaire ?

.....
.....
.....

Quel outil/technologie/produit avez-vous choisi de mettre en place ?

.....
.....

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement ou d'un diagnostic de la maturité digitale de l'entreprise pour analyser avec un expert la problématique spécifique à votre activité et opter pour la solution la plus adaptée à votre besoin ? « Coach digital » de la Région Sud, des opérations portées par les réseaux consulaires, ou autre

.....
.....
.....
.....

Quelle action de communication auprès de vos clients et/ ou de votre personnel allez-vous mettre en place pour accompagner votre investissement ?

.....
.....
.....

Annexe 1

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'entreprise,

certifie que l'entreprise n'est pas considérée comme une entreprise en difficulté au sens de la réglementation européenne.

Fait, le à Signature*

* (le dépôt en ligne vaut signature)

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.